

SYNEP – EXPRESS

Lettre d'information n°176

Jeudi 26 juin 2025

https://www.synep.org/info_synep_2025_176.pdf

Pause méridienne et élèves en situation de handicap : l'État recule !

La note de service du 24 juillet 2024, issue de la loi du 27 mai 2024, avait été saluée comme une avancée décisive : enfin, l'État reconnaissait sa responsabilité en matière d'accompagnement des élèves en situation de handicap pendant la pause méridienne, une période longtemps laissée dans une zone floue, ni vraiment scolaire ni tout à fait périscolaire, où les enfants en situation de handicap restaient trop souvent sans solution adaptée.

Ce dispositif marquait un tournant : l'État prenait en charge les AESH y compris durant la pause méridienne, sur la base du volontariat formalisé par un avenant contractuel. Des conventions avec les établissements privés venaient renforcer cette dynamique, et l'inclusion gagnait enfin en cohérence grâce à la continuité de l'accompagnement.

Mais très vite, les promesses se sont heurtées aux murs épais de l'inaction : inertie administrative, refus de signer les conventions, complications dans l'aménagement des horaires des AESH, et une avalanche de tâches glissées sans reconnaissance ni compensation. Ce qui devait être un levier pour l'inclusion s'est transformé en parcours d'obstacles pour les personnels comme pour les élèves.

Le coup de grâce est arrivé avec la note de service du 4-6-2025 (NOR : MENE2513280N) car en abrogeant purement et simplement celle de 2024, l'État abandonne sa responsabilité et se retranche derrière un prétexte de « recentrage des missions » sur le temps scolaire en invoquant sans vergogne des contraintes budgétaires.

Ce revirement est brutal et il trahit l'ambition inclusive proclamée haut et fort il y a tout juste un an. Il fragilise les droits des élèves, accroît la précarité des AESH et replonge, de facto, les familles dans l'angoisse de solutions bricolées.

Le SYNEP CFE-CGC dénonce avec force ce désengagement inacceptable de l'État. Nous exigeons le rétablissement d'un cadre national clair pour l'accompagnement durant la pause méridienne, le maintien du volontariat avec avenants systématiques pour les AESH ainsi qu'un financement intégral par l'État (et non par des collectivités déjà exsangues).

Ce recul est un mépris, non seulement envers les personnels, mais surtout envers les enfants que nous avons collectivement le devoir d'accompagner. Le SYNEP CFE-CGC appelle l'État à cesser les effets d'annonce sans lendemain et à réaffirmer de toute urgence son engagement pour une école réellement inclusive, comme l'exige la loi du 27 mai 2024.

Sylvie TUROWSKI

* *

Retraites : échec de la négociation, rebond à Matignon ?



Après le constat d'échec du conclave retraites achevé lundi soir sans accord entre partenaires sociaux, la faute à une partie patronale inflexible, la CFE-CGC et les organisations syndicales ont été reçues ce mardi par le Premier ministre.

Rideau sur le conclave retraites, sans accord sur la table. Réunies lundi 23 juin pour la réunion de la dernière chance, les cinq organisations engagées dans les discussions (CFE- CGC, CFDT, CFTC, MEDEF, CPME) ont acté, vers 23h, l'échec de la négociation débutée le 27 février dernier.

« C'est un rendez-vous manqué et une grande déception face à la déloyauté de la partie patronale, restée jusqu'au bout inflexible et qui n'a rien proposé pour parvenir à un compromis afin d'améliorer la réforme de 2023 », déplore Christelle Thieffinne, secrétaire nationale à la protection sociale et cheffe de file CFE-CGC de la négociation.

.../...

1/2

SYNEP – EXPRESS

Lettre d'information n°176

Jeudi 26 juin 2025

https://www.synep.org/info_synep_2025_176.pdf

.../... Alors qu'un texte était sur la table à l'issue de la réunion du 17 juin, la séance d'hier a été parasitée par la tenue, quelques minutes avant le début des discussions, d'une conférence de presse commune des présidents du MEDEF, Patrick Martin, et de la CPME, Amir Reza-Tofghi, pour présenter de nouvelles propositions (situation des femmes, pénibilité, gouvernance du régime, âge d'annulation de la décote...). « **Un pur coup de bluff médiatique pour torpiller la négociation** », selon Christelle Thieffinne.

Faute d'accord au terme de quatre mois de travaux, le Premier ministre, François Bayrou, désireux de « rechercher une voie de passage », a ensuite convié, ce mardi midi à Matignon, les organisations syndicales engagées dans le conclave, avant de faire de même dans la journée avec les organisations patronales. « **Quoi que décide désormais l'exécutif, il est clair que la négociation est terminée avec la partie patronale** », assure Christelle Thieffinne.

* *



L'analyse de Christelle Thieffinne,
Secrétaire nationale CFE-CGC à la protection sociale et cheffe de file de la négociation

« On peut parler de rendez-vous manqué. La dernière réunion a été précédée par la prise de parole conjointe, devant la presse, dans la rue, des leaders du MEDEF et de la CPME. Tout ça pour ne rien proposer de nouveau. Ce n'était qu'un coup de bluff médiatique. »

« Si quelques avancées étaient atteignables concernant la pension des femmes, sur l'usure professionnelle et la pénibilité, les propositions patronales font peu de cas des réalités du travail. Alors que l'emploi des seniors est crucial pour résoudre une partie des financements des régimes de retraite, les représentants des employeurs n'ont fait aucune ouverture pour encourager le temps partiel et rendre opposable le dispositif de retraite progressive, comme le proposait la CFE-CGC. »

« Enfin, sur le financement du système et la nécessité d'efforts partagés, la partie patronale est, là encore, restée campée sur ses positions, arguant d'un retour à l'équilibre devant uniquement être financé par les retraités, tout en demandant davantage d'efforts contributifs aux salariés, dont les populations de l'encadrement, pour améliorer la réforme de 2023. »

« Ce mardi midi, comme souhaité par le Premier ministre après le constat d'échec de la veille, nous avons eu un entretien d'une heure et demie avec François Bayrou, en présence de Catherine Vautrin et d'Astrid Panosyan-Bouvet, les deux ministres en charge du Travail. Tous les trois ont exprimé leur reconnaissance aux organisations syndicales pour leur investissement et les travaux menés durant les quatre mois du conclave. »

« Tout en rappelant notre opposition au maintien de l'âge légal de départ à 64 ans, nous avons expliqué combien il était important d'améliorer la réforme de 2023 et que, malgré de nombreuses propositions constructives formulées durant les travaux, nous avons été confrontés à un mur tant la partie patronale ne veut toucher à rien ou presque. S'il n'y a pas d'accord ni de compromis commun en l'état, c'est bien de la responsabilité des organisations patronales qui ne voulaient tout simplement pas négocier. »

« Concrètement, nous avons listé à François Bayrou nos revendications et les points de blocage avec la partie patronale qui concernent en particulier la pénibilité, l'usure professionnelle, l'abaissement de l'âge d'annulation de la décote, la question des femmes - malgré quelques avancées - et les efforts à partager pour l'équilibre financier du système de retraites. »

« **Ce qui est acté aujourd'hui, c'est que la négociation est bel et bien terminée. Après avoir rencontré les organisations patronales, la balle est désormais dans le camp du Premier ministre.** »

* *

Le billet d'humeur d'Evelyne du 24 juin 2025 :

« Niveau scolaire en France : faut-il s'inquiéter ? »

https://www.synep.org/evelyne_2025.htm#rpqvqumwbk

2/2